

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 17.09.2015

Version : 1.0 (FR)

Révision : 01.06.2015

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Renostone Cover

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations pertinentes disponibles

Emploi de la substance / de la préparation: Produit de d'imprégnation pour support minéraux.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf S.C.S.

Rue du Parc Industriel, 1

B-4480 Engis

Tel +32 (0)4 273.83.11 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

E-mail : technics@knauf.be

Service chargé des renseignements:

Knauf Technical Competence Center

E-mail : technics@knauf.be

Tel +32 (0)4 273.83.02 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

N° d'urgence européen : 112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pas d'application.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Substances dangereuses:

Ne contient pas de substances nécessitant une surveillance particulière.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident, contacter un médecin et lui montrer cette fiche de sécurité. Ne jamais donner de l'eau à une personne inconsciente.

Après inhalation:

Amener la personne à l'air frais et rester avec elle.

Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Laver en profondeur à l'eau et au savon les zones de peau ayant été en contact avec le produit. Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux et continuer jusqu'à ce que l'irritation cesse. Contacter un médecin si les symptômes persistent.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Rester avec la personne contaminée. Ne pas provoquer de vomissements et consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'application.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter immédiatement un médecin en cas de troubles et montrer cette fiche de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Mousse résistante aux alcools, acide carbonique, poudre, eau pulvérisée. Ne pas utiliser de jets d'eau, car ils peuvent étendre l'incendie.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jets d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant et porter des vêtements de protection individuelle.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spécifiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Pas de mesures spécifiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser du sable, de la sciure, de la vermiculite ou de la terre de diatomées pour récolter le produit et l'éliminer selon les prescriptions locales en vigueur. Le nettoyage doit être réalisé, dans la mesure du possible, à l'aide de produits de nettoyage normaux. Les solvants doivent être évités.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le point 8.2 pour plus d'information sur les mesures de protection.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stockage uniquement dans des conditionnements du même matériau que l'original.

Indications concernant le stockage commun :

Pas nécessaire.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Substances nécessitant la surveillance du poste de travail:

Pas d'application.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Prendre les précautions d'hygiène usuelles lors de la manipulation du produit.

Éviter l'inhalation des vapeurs ou des poussières.

Nettoyer soigneusement la peau des mains et des avant-bras après le travail et avant les pauses.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Équipement de protection individuelle :



Protection respiratoire: Pas de mesures particulières requises.

Protection des mains: Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange. Choisir le matériau des gants en fonction du temps de pénétration, des taux de perméation et de la dégradation. Utiliser un produit de nettoyage et de soin des mains après avoir porté les gants.

Matériau des gants : Gants coton de nitrile.

Temps de pénétration du matériau des gants : Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter..

Protection des yeux: Pas de mesures particulières requises.

Protection du corps: Pas de mesures particulières requises.

Autres informations :

Ce document est basé sur les listes en vigueur au moment de rédaction.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Claire

Odeur : Acidulée.

Seuil olfactif: Non déterminé.

Valeur du pH: Non déterminé.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Changement d'état :	
Point de fusion:	Non applicable.
Point d'ébullition:	Non applicable.
Point d'éclair :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminé.
Densité en vrac:	Non déterminé.
Densité relative :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non applicable.
Vitesse d'évaporation :	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non applicable.
Viscosité:	Non applicable.

9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité
--

10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter : Ne pas exposer à la chaleur et à l'ensoleillement direct.

10.5 Matières incompatibles: Bases fortes, acides forts, agents fortement oxydants, agents fortement réducteurs.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques
--

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données disponibles.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Pas de données disponibles.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Pas de données disponibles.

Information toxicologiques complémentaires:

Pas de données disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de données disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Pas de données disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Évacuation conformément aux prescriptions légales en vigueur.

Catalogue européen des déchets :

Pas d'application.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit ne figure pas sur la liste des substances dangereuses à transporter (ADR, IMDG, IATA)

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA

Néant.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA

Néant.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe Néant.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Sources

EC regulation 1907/2006 (REACH)

Directive 2000/532/EC

EC Regulation 1272/2008 (CLP)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Knauf S.C.S., Rue du Parc Industriel, 1 B-4480 Engis

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3